

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 790 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : AMRANI My Jisse

Date de naissance :

Adresse : INARATI Rue 1 n° 44 Anchira

Tél. : 06 6 84 04 898 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Arthrose postérieure lombaire + Pathologie : enoplastie fistule

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : enoplastie fistule

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/10/22	consult	1	3.00	39, Boulevard Casablanca Dr. MOUFI Cardiole 13/31 751 Rue Rabah El Me Casablanca 31/64 13/31 751
04/10/22	1500	1000	1000	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourmisseur	Date	Montant de la Facture
 2-4, Bd. Boulmane Hay My Abdellah Ain Chok Casablanca tel: 05 22 87 43 21 Zineb BENNANI SMRES 092016724	04/10/2022	842,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DOCTEUR JOUNDY CHAKIB

CARDIOLOGUE

Spécialiste Diplômé de la Faculté de Médecine de Lille (France)



Diplômé d'Etudes Spéciales de Pathologie Vasculaire Varices Ex. Médecin Attaché au C.H.U de Lille

39, Bd. Rahal El Meskini
Tél.: C. 05 22 31 64 13 / 05 22 31 75 13
Fax : 05 22 44 46 10
D. 05 22 52 08 03 - GSM : 06 61 17 34 48
Casablanca

الدكتور جندي شكيب

اختصاصي في أمراض القلب
و الدورة الدموية

خريج كلية الطب بليل فرنسا
طبيب ملحق سابق بالمركز الصحي
الجامعي بليل

39, شارع رجال المسكنيني
الهاتف. 05 22 31 75 13 / 05 22 31 64 13
فاكس 05 22 44 46 10
05 22 52 08 03 :
المحمول : 06 61 17 34 48 - الدار البيضاء

Casablanca, le :

٢٠٢٢/١٠/٢٢

OTEL
Route de Rabat - R.P.1,
Ain seba Casablanca
Plavix 75 mg cp pell b 28
P.P.V : 316,00 DH
6 118001 081257

6 118001 100859
Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 50,70 DHS
6 118001 183111

IVAPRIN
Bd Alkemia N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 10mg cp pell b30
P.P.V : 185,70 DH
6 118001 183111

9626912982

PPV: 113 DH 70

149100
316100
27170
185170
3 mul

50170

113,70

842,80

Dr. JOUNDY CHAKIB
Pharmacie Boulmane
39, Bd. Boulaqqa, Chok
Casablanca
Tél. : 05 22 87 43 21
Hou My Casablanca
Tél. : 05 22 87 43 21
Dr. JOUNDY CHAKIB
Pharmacie Boulmane
39, Boulevard Rahal El Meskini
Casablanca
Tél. : 022 31 64 13/31 75 13

DOCTEUR JOUNDY CHAKIB

CARDIOLOGUE

Spécialiste Diplômé de la Faculté de Médecine de Lille (France)

Diplômé d'Etudes Spéciales de Pathologie Vasculaire Varices
Ex. Médecin Attaché au C.H.U de Lille

39, Bd. Rahal El Meskini
Tél.: C. 05 22 31 64 13 / 05 22 31 75 13
Fax : 05 22 44 46 10
D. 05 22 52 08 03 - GSM : 06 61 17 34 48
Casablanca

Facture

Casablanca, le :



الدكتور جندي شكيب

اختصاصي في أمراض القلب
و الدورة الدموية

خريج كلية الطب بليل فرنسا
طبيب ملحق سابق بالمركز الصحي
الجامعي بليل

39. شارع رحال المسكنيني
الهاتف ع. 05 22 31 75 13 / 05 22 31 64 13
فاكس: 05 22 44 46 10
05 22 52 08 03: م
المحمول: 06 61 17 34 48 - الدار البيضاء

10/10/2002

J. Jouny Chakib

Echocardiogram

Cardiac Care

Tille 068

1222 05

*Dr. JOUNDY CHAKIB
Cardiologist
39, Boulevard Rahal El Meskini
Casablanca
Tél. C. 05 22 31 64 13/31 75 13*

Le : 04.10.2022

Echographie doppler cardiaque de Mr Amrani My issa

Renseignements cliniques :

Aorte

Diamètre télé diastolique :

Sigmoïdes :

Qualité : 33 mm

Ecartement systolique : 19 mm

Valves mitrales

Grande valve

Qualité

Amplitude de Normales

Pente EF

Qualité

Valve

Délai ACM

Diamètre Télé systolique

OG : 53 mm

AO :

Ventricule Gauche

Diamètre télé diastolique : 56 mm

Diamètre télé systolique : 29mm

Officient d'éjection : 48 %

Fraction d'éjection : 79%

Vitesse moyenne de raccourcissement :

Septum intraventriculaire : 6 mm TS = 18 mm

Déplacement :

Epaisseur Télé *diastolique* : 8mm TS = 15 mm

Ventricule droite :

Diamètre Télé diastolique : 32 mm

Péricarde :

RESULTATS

Bonne fonction systolique du ventricule gauche

Fraction d'éjection = 79 %

VCI collabée (hypovolémie)

Conclusion : Echo normale fraction d'éjection = 79 %

Hypovolémie

Docteur JOUNDY Chakib
CARDIOLOGUE
39, Boulevard Rabat El Mezir
CASABLANCA
Té. : 05 22 31 64 13/31 75 13